

Partenariat entre directeurs généraux des universités et des communautés de France



« Les métiers de DGS d'intercommunalité et d'université évoluent et tendent à se rapprocher » : c'est l'analyse de l'ADGS (association des DGS d'université) et de l'ADGCF (association des directeurs généraux des communautés de France), qui signent une convention de partenariat le 26/09/2018 à Lyon.

Les deux associations entendent développer les collaborations entre DG des universités et des communautés de communes et métropoles. Elles prévoient de partager des services et ressources et espèrent favoriser les mobilités inter fonctions publiques.

« L'ADGCF compte 1 000 membres sur l'ensemble du territoire », indique Pascal Fortoul, son président. Il souligne l'intérêt des intercommunalités pour l'université. « Il existe des passerelles et nos métiers peuvent se ressembler », note-t-il.

Pour Frédéric Dehan, président de l'ADGS, il est important de « s'ouvrir à d'autres environnements, notamment la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière ». Il souligne que « l'ESR a subi des évolutions assez profondes ces dix dernières années, notamment avec des processus de fusion ». Des tendances qui se sont accompagnées de l'arrivée de DGS en provenance des collectivités.

La participation de DGS aux universités d'été annuelles de l'ADGCF doit permettre aux acteurs de l'ESR de « réfléchir à l'action publique au sens large », ajoute Frédéric Dehan. « Il y a une nécessité de nous inscrire dans des dimensions territoriales ».

Les axes de travail en commun

Alors que les intercommunalités et les universités vivent des « réformes qui s'enchaînent », les deux associations prévoient de « se concerter sur leurs analyses des projets de lois et rapports produits par des commissions d'experts ou parlementaires ».

Elles pourraient « intervenir de concert pour faire connaître leurs positions ». L'ADGS et l'ADGCF vont réfléchir ensemble à l'implantation des universités au sein des espaces intercommunaux.

De même, elles prévoient des échanges d'expériences et de pratiques en ce qui concerne les fusions et « l'intégration de nouvelles compétences afin de générer des économies d'échelle ». Les deux associations vont réunir un groupe de travail dédié au déploiement d'une GPEC territoriale « efficiente et opérationnelle ».